



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#FranceRelance#1Jeune1Solution

Épinal, le 23/03/2021

« PLAN 10 000 JEUNES » DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Les jeunes sont particulièrement impactés par la crise sanitaire actuelle. Afin de les accompagner dans leurs études et leur garantir des perspectives d'insertion, le Gouvernement a élaboré une stratégie fondée sur plusieurs dispositifs visant à les soutenir dans leur scolarité, leurs études supérieures et à faciliter leur entrée dans la vie active. Parmi ces dispositifs figurent le développement soutenu de l'apprentissage ou le service civique.

Le ministère de l'Intérieur s'engage pleinement dans cette dynamique grâce au « **Plan 10 000 Jeunes** » qui offrira plus de 10 000 stages, contrats d'apprentissage et autres opportunités à des collégiens de troisième, lycéens, apprentis et aux étudiants jusqu'à 26 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap dans le cadre des services civiques) et ce, dès les prochaines semaines jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021/2022. Actuellement, 8 000 jeunes sont déjà accueillis dans les différentes composantes du ministère sur tout le territoire.

Ces stages et contrats permettront de proposer des offres attractives dans les services de police, les casernes de gendarmerie, les préfectures, les unités de sécurité civile et dans tous les services du ministère. Ils ont notamment vocation à bénéficier aux jeunes confrontés aux plus grandes difficultés, notamment dans les quartiers de reconquête républicaine. En cela, ce plan participe de la politique d'égalité des chances du ministère de l'Intérieur.

Le plan « 10 000 jeunes » est par ailleurs une des premières déclinaisons de la réflexion engagée dans le cadre du « Beauvau de la sécurité » en réponse à l'un de ses objectifs prioritaires : le renforcement du lien entre la population et l'ensemble des composantes du ministère de l'Intérieur. Il s'agit par ce biais de faire découvrir aux jeunes les métiers de la sécurité et de la protection ainsi que celles et ceux qui les incarnent au quotidien : policiers, gendarmes, personnels de préfecture, agents de la sécurité civile. Ce plan est également une opportunité de faire connaître et impliquer les jeunes dans les missions de citoyenneté et d'animation des politiques publiques interministérielles, conduites sous l'autorité des préfets dans les territoires.

Ces expériences amorceront la découverte du monde du travail mais inscriront également les bénéficiaires de ces stages et contrats dans une logique de professionnalisation et de montée en compétences grâce aux missions confiées.

Les dispositifs proposés sont :

- des stages de troisième
- des stages de citoyenneté au sein des cadets de la République de la Gendarmerie nationale
- des stages de 6 mois maximum pour les étudiants de BTS, DUT, licence, ou master
- des contrats d'apprentissage de 6 mois à 3 ans
- des missions de service civique de 6 mois à 1 an

Ce jour, **Yves SEGUY, Préfet des Vosges**, a accueilli en Préfecture trois stagiaires qui avaient fait acte de candidature sur la boîte mail dédiée au « Plan 10 000 Jeunes » ouverte en Préfecture (10000@vosges.gouv.fr)
Ce fut l'occasion d'échanger sur leurs parcours respectifs et sur les stages qui leur ont été proposés au regard des attendus de leurs formations.

En cours d'acquisition d'un baccalauréat professionnel « Accueil Relation Clients et Usagers », Lina était à la recherche d'un stage nécessaire à l'obtention de son diplôme. Elle intégrera ainsi trois semaines durant les services d'accueil physique et téléphonique de la Préfecture, de la DDCSPP et de l'UD DURECCTE.

Lucie quant à elle, était à la recherche d'un stage long de fin d'études dans le cadre du « Master Études Européennes et Internationales – Spécialité Communication » qu'elle prépare. Elle va ainsi bénéficier de six mois d'expérience au sein des services de la Préfecture, lui permettant de découvrir et pratiquer l'un des métiers de la communication dans un environnement interministériel.

Hugues, enfin, pourra effectuer un stage de trois mois qui lui permettra de satisfaire aux exigences de ses études en Master 1 « Droit Économique International », puisqu'il participera aux missions relatives au déploiement territorialisé du Plan de Relance.

D'autres candidatures, parvenues sur la boîte mail dédiée en Préfecture, font actuellement l'objet d'un examen attentif qui permettra de proposer les missions les plus appropriées aux jeunes postulants.

Parallèlement, des offres de missions sont en cours d'élaboration et seront très prochainement et régulièrement publiées sur le site Internet de la Préfecture au lien suivant :

<https://www.vosges.gouv.fr/Politiques-publiques/France-Relance/Cohesion-de-l-emploi/Jeunes/PLAN-10-000-JEUNES-REJOIGNEZ-LE-MINISTERE-DE-L-INTERIEUR/Offres>

Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr
prefet.vosges/@prefet88

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

